



RIPARDIERE PRODUCTIONS

28 rue de la Ripardière 85000 La Roche-sur-Yon
 ripardiere productions@orange.fr

FICHE DE SUIVI

REPORTAGE SUR LA COURSE NATURE LA MARATH'YONNAISE (DIMANCHE 21 MAI 2017)

Pilotes : Daniel RABILLER Yves THOMAS

Responsable Michel VANDENHENDE 06 40 31 83 23

mail perso : mjvdh@orange.fr

la-marathyonnaise85@orange.fr

DATE	JALONNEMENT DES DIFFERENTES ETAPES DU PROJET	AUTEUR (S)
13/01/17	<p>> De : "VANDENHENDE Michel" <la-marathyonnaise85@orange.fr> > A : "Ripardiere Productions" <ripardiere productions@orange.fr> > Copie à : > Objet : FILM 2017 <i>Bonjour M RABILLER, D'abord recevez tous nos vœux pour l'association que vous présidez, ainsi que pour vous et votre famille. Nous vous remercions aussi de votre présence à notre AG, vous avez pu ainsi constater à quel point votre prestation a été appréciée. Comme évoqué, nous avons commencé à travailler notre édition 2017. Aussi, je vous propose à nouveau d'être partenaire de notre course en 2017. Vous trouverez en fichier joint une proposition qui reste bien sûr à affiner ensemble. Nous espérons qu'elle vous conviendra. Nous attendons donc de vos nouvelles. Nous pourrions aussi nous rencontrer pour échanger sur cette proposition. Dans l'attente de se rencontrer, recevez nos meilleures salutations Pour l'association, Michel VANDENHENDE</i></p> <p>PROPOSITION DE MICHEL VANDENHENDE : SCENARIO FILM ' LA MARATHY'YONNAISE'' 21 MAI 2017</p> <p>L'idée principale est de faire un reportage sur un groupe de coureur qui fait la course (8 à 10 coureurs). Ce groupe s'appelle 'Les zoulou de ST ANDRE'' (J'en ai parlé avec eux ils sont d'accord). Ils disposent de 2 GOPRO. Le projet nécessite bien sûr d'être travaillé... Il faudra toutefois présenter: - Le départ et l'arrivée, les podiums -Le gué de Rambourg (avec le moulin) -Le secteur du ravitaillement avec la Durandaise, le sous bois... -Tout en ciblant les Zoulous...dans la mesure du possible</p>	Michel VANDENHENDE

	<p>Avoir une interview du maire (ou du représentant de la mairie) D'un bénévole Du responsable D'un ou de plusieurs ZOULOUS</p> <p>Autres idées : Ou peut aussi filmer les Zoulous lors d'un entrainement (avec interview). A convenir 2 Zoulous équipés de GOPRO pour avoir des images de l'intérieur de la course (Intérêt ? Qualité ?) On aura peut-être aussi un vélo pour les suivre (avec 1 des gopro) Durée maxi 15 mn Montage et musique à discrétion</p> <p>Réponse DR : Message du 13/01/17 11:44 > De : "daniel.rabiller" <d.rabiller@orange.fr> > A : "yves thomas40" <yves.thomas40@orange.fr>, "guillonneau jacky" <guillonneau.jacky@orange.fr>, "pollet jesse" <pollet.jesse@gmail.com> > Copie à : > Objet : tr: FILM 2017 Marathyonnaise. > <i>Bonjour,</i> <i>Je vous transmets la demande de Michel Vandenhende.</i> <i>A voir ensemble, qu'elle sera notre réponse. (Je vais lui indiquer que celle-ci lui sera confirmée fin février)</i> > <i>Les points à voir :</i> > - <i>l'équipe et la disponibilité de chacun pour "Ripardiere Productions"</i> > - <i>le matériel</i> > - <i>la convention avec l'aspect financier.....</i> > - <i>et autres points à voir ensemble.....</i> > <i>J'attends votre réponse pour pouvoir en discuter.</i> > <i>Amicalement</i> <i>Daniel RABILLER</i></p>	<p>Daniel RABILLER Jesse POLLET Yves THOMAS Jacky GUILLONNEAU</p>
6/03/17	<p>> De : "VANDENHENDE Michel" <la-marathyonnaise85@orange.fr> > A : "Ripardiere Productions" <ripardiere.productions@orange.fr> > Copie à : scevp@wanadoo.fr > Objet : FILM 2017 > <i>Bonjour,</i> <i>J'ai contacté Le groupe des ZOULOUS ce matin.</i> <i>Ils sont toujours partants.</i> <i>J'attends des nouvelles sur le nombre de personnes qui formeront ce groupe et je reviendrai vers vous ensuite pour préparer ce projet.</i> <i>Vous pouvez d'ores et déjà préparer une convention de partenariat.</i> <i>A bientôt</i> <i>Cordialement</i> <i>MICHEL VANDENHENDE</i></p>	<p>Michel VANDENHENDE Daniel RABILLER</p>
24/04/17	<p>Réunion de préparation du film sur le groupe "Les Zoulous de Saint André" au sein de la course la Marath'Yonnaise 2017.</p> <p>Participants : Marath'yonnaise : Michel VANDENHENDE Président 06 40 31 83 23</p>	

Carole ROCARD 06 16 44 66 89 (représentant le groupe de coureurs "Les Zoulous de St André")

Ripardière Productions : Daniel RABILLER Président (cadreur)
Michel MOCQUARD Pilote de drone
Daniel AMELINEAU Pilote de drone
Yves THOMAS Secrétaire (interviews)
Daniel GUILLET cadreur
Jesse POLLET cadreur, monteur ...
Maxime SOUCHARD preneur de son et cadreur

Rappel des principaux points abordés :

- **Souhaits** exprimés par Michel VANDENHENDE.

Disposer d'une vidéo de **15 mn maxi** sur la course la Marath'Yonnaise en vue d'être mise en ligne sur You Tube.

Objectif : que les coureurs puissent avoir un retour visuel sur leur présence à l'événement, faire connaître au plus grand nombre la Marath'Yonnaise, faire de la publicité pour l'association et ses partenaires.

Fil d'Ariane :

Les acteurs principaux : un groupe de coureurs "Les Zoulous de Saint André" qui sera filmé tout au long de la course de 12 km (10 personnes).

- **Prises de vues** : plans larges sur les compétiteurs et plans serrés sur les "Zoulous"

Au haras de la Vendée : départ dans la cour d'honneur coté Bd des États Unis (drone) Retour dans la cour d'honneur du haras et

sortie de cette même cour (drone)

Sortie du haras et traversée du boulevard des États-Unis vers la rue de Maubeuge (1 caméra épaule)

Passage du peloton des coureurs à la Vallée Verte (1 caméra sur pied)

Passage à proximité du 1^{er} ravitaillement (1 caméra)

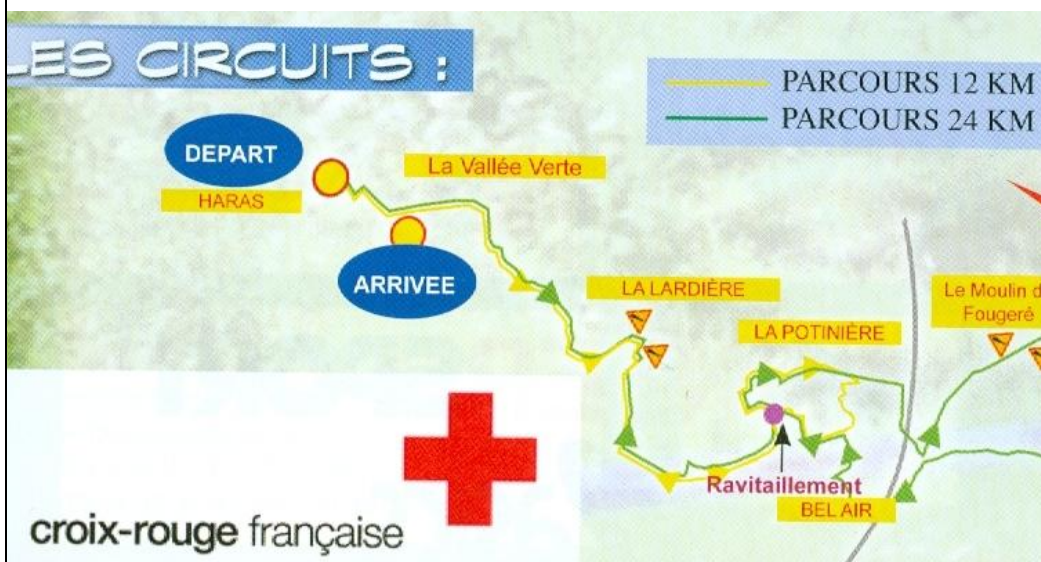
Montée vers "La Potinière" (1 ou 2 caméras)

Passage de la "Durandaise" (1 caméra)

Passage au moulin de Rambourg 2^{ème} ravitaillement (1 caméra sur pied + un drone)

Retour et arrivée à la Vallée Verte (drone + 1 caméra épaule)

- **Les 2 circuits** :



- **Moyens techniques** mis en œuvre par Ripardière Productions : (*cette liste sera affinée avant la course*)

- 2 caméras sur 2 drones
- 4 caméras Sony HXR MC2000 sur pied ou à l'épaule
- 2 caméras Sony Handycam
- 5 pieds de caméra
- 1 enregistreur de son pour les interviews

- **Équipe Technique** :

- 1 cadreur par caméra fixe ou épaule (6 personnes)
- 2 pilotes et navigateurs par drone (4 personnes)
- 1 technicien son
- 1 chargé des interviews

- **Autres participants de Ripardière Productions** :

2 à 3 observateurs répartis sur les 2 itinéraires de la course, chargés de renseigner les caméramans sur la progression des coureurs et leur positionnement à l'approche de la ligne d'arrivée.

- **Horaires** :

- Présence sur le site du Haras : 8 heures
- Départ de la course pour les deux circuits : 9h30
- Temps de parcours pour les plus rapides : 12 km homme 47mn ;
femme 57mn
- 24 km homme 1h35 ;
femme 1h55

Ces temps serviront de référence pour le placement des caméras sur le parcours.

- **Interviews** :

Au départ : Le Maire adjoint aux sports ou la Responsable des sports à la mairie (*Béatrice BELLAMY*)

Le Président de l'association organisatrice
Le groupe des "Les Zoulous de Saint André"

A l'arrivée :

"Les Zoulous de Saint André"

- **Autorisations nécessaires** :

- Pour le vol des drones :
 - Autorisation auprès de la préfecture de Vendée pour le haras
 - Autorisation de la Mairie pour la Vallée Verte

Pour les participants à la course :

L'autorisation à l'image figure dans le contrat d'engagement signé par chaque coureur.

Une autorisation spécifique sera demandée à chaque coureur du groupe des "Zoulous".

- **Repérages** :

Repérage du site de Moulin de Ramboug pour les prises de vues avec drone : Michel MOCQUARD et Daniel AMELINEAU se rendent sur place courant de la semaine 18.

- **Divers** :

- Assurance drone :

Fait par Ripardière Production

- Une convention fixant les prestations de Ripardière Productions et les conditions financières, sera établie et proposée à l'association Marath'Yon

	<p>Nature.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des prises de vues (entraînement + interviews) seront réalisées avec les "Zoulous de Saint André" le mercredi 10 mai en début de soirée. Lieu à déterminer définitivement (bords de l'Ornay à Saint André ???) - <u>Délais de mise à disposition</u> : <p>Michel VANDENHENDE souhaite avoir le film sous 72 heures après la course (soit le mercredi 24 mai)</p> <p>- Prochaine réunion pour Ripardière Productions : Mardi 9 mai à 16h pour caler les détails de l'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liste complète des participants. - Répartition des lieux de prise de vues. - Répartition des cadresurs sur chaque lieu de prise de vues. - Liste complète du matériel à mettre en œuvre. - Désignation des navigateurs qui accompagneront les pilotes des drones. - Répartition des observateurs chargés de renseigner les cadresurs sur la progression des coureurs. - Prises de vues lors de l'entraînement. 	
26/4/17	<p>Repérage du site du moulin de Rambourg</p> <p>Il ne sera pas possible de faire évoluer un drone sur ce site. Peu d'espace pour filmer les coureurs et trop d'arbres pour l'évolution du drone. Seules deux caméras fixes seront utilisées.</p>	<p>Michel MOCQUARD Daniel AMELINEAU</p>
27/4/17	<p>DEMANDE D'AUTORISATION DE VOL DU DRONE Sujet [INTERNET] Demande préalable drone pour le 21 mai 2017 : Date Thu, 27 Apr 2017 10:19:54 +0200 : De : MICHEL <mmocquard@aol.com> Pour emmanuel.poisblaud@vendee.gouv.fr <emmanuel.poisblaud@vendee.gouv.fr>, I : AMELINEAU <avmsprod@gmail.com>, Daniel RABILLER <d.rabiller@orange</p> <p>>Bonjour Mr POISBLAUD,</p> <p>Je vous prie de bien vouloir trouver ci joint les demandes préalables Drone, concernant les sites de la Vallée Verte et du Haras situés sur la commune de LA ROCHE SUR YON.</p> <p>Manifestation organisée le 21 mai 2017 par la Marath'yonnaise</p> <p>Cordialement</p> <p>Michel MOCQUARD mail: mmocquard@aol.com mobile: 06 12 67 85 78</p>	<p>Michel MOCQUARD</p>
28/4/17	<p>AUTORISATION VOL DU DRONE Message du 28/04/17 19:15 > De : "POISBLAUD Emmanuel PREF85" <emmanuel.poisblaud@vendee.gouv.fr> > A : "MICHEL" <mmocquard@aol.com> > Copie à : "SIEBERT Emmanuel DGAC/DSAC-O" <emmanuel.siebert@aviation-civile.gouv.fr>, "Daniel AMELINEAU" <avmsprod@gmail.com>, "Daniel RABILLER" <d.rabiller@orange.fr>, "Francis VIAUD" <francis.viaud@vendee.cci.fr>, "Internet Larocheaerod" <larochesuryon.aerodrome@vendee.cci.fr> > Objet : Accusé de réception - Déclaration préalable au vol en zone peuplée -21 mai</p>	<p>Emmanuel POISBLAUD (préfecture) Michel MOCQUARD</p>

	<p>2017 - Commune de La Roche sur Yon (85000) - Ripardière Production</p> <p><i>Bonjour Monsieur Mocquard,</i></p> <p><i>Je vous confirme la bonne réception de votre déclaration concernant un vol en zone peuplée d'un aéronef circulant sans personne à bord, pour une mission de prises de vues aériennes</i></p> <p><i>Le dimanche 21 mai 2017</i></p> <p><i>Sur la commune de La Roche sur Yon (85000)</i></p> <p><i>Aux endroits suivants :</i></p> <p><i>1/Entre 08h30 et 10h00 : Haras de la Vendée, boulevard des Etats-Unis</i></p> <p><i>2/Entre 10h30 et 12h30 : Maison de quartier de la Vallée Verte, Avenue Picasso</i></p> <p><i>Après étude du dossier par les services de l'aviation civile, la mission est conforme et ne suscite aucune remarque.</i></p> <p><i>Je vous en souhaite bonne réception.</i></p> <p><i>Bien cordialement.</i></p> <p>Emmanuel POISBLAUD Cabinet du Préfet Bureau du Cabinet - Pôle Sécurité Intérieure Préfecture de la Vendée Tél : 02.51.36.72.66 emmanuel.poisblaud@vendee.gouv.fr www.vendee.gouv.fr twitter.com/PrefetVendee Facebook.com/PréfetdeLaVendée</p>	
29/04/17	<p>Mail de Michel VANDENHENDE à Yves THOMAS</p> <p><i>Bonsoir,</i></p> <p><i>Les choses avance bien.</i></p> <p><i>Il me faudra le nombre exact de participants afin que je vous donne les gilets jaunes et les tickets sandwiches.</i></p> <p><i>Si possible avant le 10 mai jour de notre réunion</i></p> <p><i>Merci d'avance</i></p> <p>Michel VANDENHENDE</p>	Michel VANDENHENDE Yves THOMAS
2/05/17	<p>Reçu l'acceptation par Marath'yon Nature de la convention de partenariat "Ripardière Productions/Marath'yon Nature"</p> <p>Michel VANDENHENDE se propose de passer pour déposer le chèque de 300,00 € et la convention.</p> <p>Soit le 3 mai chez YT, soit le 9 mai chez Daniel Rabiller.</p>	Michel VANDENHENDE Yves THOMAS
3/05/17	<p>Reçu la convention signée par Michel Vandenhende et le règlement de 300,00 €</p>	Michel VANDENHENDE Yves THOMAS
9/05/17	<p>Réunion au chalet pour les derniers calages à 16 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liste complète des participants. - Répartition des lieux de prise de vues. - Répartition des cadresurs sur chaque lieu de prise de vues. - Liste complète du matériel à mettre en œuvre. - Désignation des navigateurs qui accompagneront les pilotes des drones. - Répartition des observateurs chargés de renseigner les cadresurs sur la progression des coureurs. - Prises de vues lors de l'entraînement. <p>Il y aura 8 caméramans, 2 pilotes pour le drone, 2 observateur chargés du suivi des passages des coureurs, un chargé des interviews.</p> <p>La liste des participants avec le n° de téléphone de chacun et l'emplacement</p>	Daniel RABILLER Yves THOMAS Jesse POLLET Daniel GRASSET Christian MARSAUD Patricia RABILLER Maxime SOUCHARD Daniel GUILLET

	des caméras, sera envoyée à chacun. La remise du matériel est prévue le samedi 20 au chalet à 17h30.	
10/05/17	Premières séquences sur l'entraînement des Zoulous Réalisation des premiers rushs sur le parcours d'entraînement vers l'Horbetoux Interview de Carole Rocard sur la naissance du groupe des Zoulous.	Daniel RABILLER Yves THOMAS Jesse POLLET Maxime SOUCHARD Daniel GUILLET
11/05/17	Dépôt des 14 gilets verts et des tickets sandwiches par Michel Vandenhende chez Daniel Rabiller.	Michel Vandenhende
12/05/17	Facture de 300,00 € établie et déposée aujourd'hui avec un exemplaire de la convention de partenariat signée des deux parties, dans la boîte aux lettres de Michel VANDENHENDE	Yves THOMAS
20/05/17	Repérage du circuit par Jacky et Martine GUILLONNEAU, Christina MARSAUD et Daniel GUILLET, accompagnés par Daniel RABILLER, Françoise et Yves THOMAS Remise du matériel à chaque participant à la réalisation du film. A 17h30, répartition du matériel et mise en main pour certains.	Daniel et Patricia RABILLER Yves et Françoise THOMAS Jesse POLLET Maxime SOUCHARD Daniel GUILLET Martine et Jacky GUILLONNEAU Christian MARSAUD Daniel GRASSET
21/05/17	Prises de vue sur l'ensemble des itinéraires de la course. Disposition des 8 caméras + le drone. Le dispositif est mis en place dès 8h. A l'issue de la course, l'ensemble des prises de vues est regroupé par Daniel Rabiller. De 14h à 18h30, rapatriement de plus de 350 rushs. Répartition des rushs entre Daniel R et Yves T pour sélection.	
22/05/17	Premier jour de montage de 10h à 18h30.	Jesse POLLET Daniel RABILLER Maxime SOUCHARD Yves THOMAS
23/05/17	Deuxième jour de montage de 10h à 17h30. Livraison du film à Michel VANDENHENDE à 17h30 pour une mise en ligne sur You tube immédiate.	Jesse POLLET Daniel RABILLER Maxime SOUCHARD Yves THOMAS
24/05/17	Message de remerciement de Michel VANDENHENDE <i>Bonjour,</i> <i>Encore merci pour la rapidité de traitement de notre film et la qualité de la prise de vue.</i> <i>Le comité d'organisation est très satisfait.</i> <i>Vue plus de 200 fois sur "You tube" ce jour à 14 H !</i> <i>Un vrai succès</i> <i>Sincères salutations</i> <i>MICHEL VANDENHENDE</i>	Michel VANDENHENDE